

2024-1378
2024-06-04

THIRAM TECH

POUR LA FABRICATION SEULEMENT

Precautionary symbols and words (DANGER/POISON)

PRINCIPE ACTIF :

Thirame 98.0 %

**NO. D'HOMOLOGATION 18595
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET
5 kg - Vrac

UPL AgroSolutions Canada Inc.

PO Box 12219

Research Triangle Park, NC 27709 Renseignements sur
le produit: 1-800-438-6071

POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE
(déversement, fuite, incendie,
exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-
9300

MODE D'EMPLOI :

Ce produit ne doit être employé que pour la fabrication d'un pesticide qui est homologué en vertu de la *Loi sur les Produits Antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ. Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et la peau. Peut causer de l'éczéma allergique chez les personnes sensibles. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver à fond après toute manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés au savon et à l'eau chaude avant de les réutiliser. Éviter toute consommation de boissons alcoolisées pendant 24 heures avant et après avoir travaillé avec le thirame. Éviter de respirer la poussière. Porter un masque anti-poussière, des lunettes de sûreté et des gants. Ne pas contaminer les denrées alimentaires ni les moulées. Ne pas contaminer les cours d'eau.

PREMIERS SOINS :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

La consommation de boissons alcoolisées combinée à une exposition au thirame causera vraisemblablement des symptômes particuliers à une réaction au disulfirame et à l'alcool – c.-à-d. des bouffées vasomotrices, des maux de tête pulsatifs sévères, des nausées, des vomissements et des palpitations.

PROCÉDURES POUR LE NETTOYAGE DE DÉVERSEMENTS OU DE BRIS DE RÉCIPIENT :

Le personnel assigné au nettoyage doit porter des articles de protection personnelle. Éviter de faire de la poussière. Passer l'aspirateur ou ramasser à la pelle en utilisant un mélange abat-poussière inerte ou en pulvérisant de l'eau pour réduire la poussière. Mettre dans des récipients pour l'élimination.

2024-1378
2024-06-04

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Ne pas entreposer près des aliments pour animaux ou des denrées alimentaires.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

UPL et le logo d'UPL sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.
©2021 Société du groupe UPL Corporation Limited.

Publ. # 18595-